

France

pour arriver à son complet achèvement. Cette somme, que la Croix-Rouge française ne peut prendre sur les crédits affectés à ses œuvres en France, et qu'elle ne peut demander au Parlement, dont la rentrée est trop éloignée, elle la sollicite des conseils généraux. Le général Pau vient d'adresser une lettre à leurs présidents. Il leur demande de vouloir bien proposer à ces assemblées, dans la session actuelle, de contribuer à l'œuvre patriotique confiée au Comité central de la Croix-Rouge française, en imitant le geste des dix-sept assemblées départementales qui ont déjà fait parvenir leur adhésion. « La France, dit le général Pau dans cet appel qui sera évidemment entendu, se devait d'être présente sur ce champ de bataille de la charité, où son action bienfaisante sert éminemment la cause de la paix universelle. »

Japon

30^{me} assemblée annuelle de la Croix-Rouge japonais ¹.

Le 5 mai, à la veille de l'assemblée annuelle, eut lieu la distribution des récompenses au second étage du palais de la Société. Le prince Kanin, président d'honneur, remit personnellement des médailles à 263 personnes des diverses sections, ainsi que des insignes pour services spéciaux à 3,355 personnes.

Étaient présents : le président Hirayama, les 2 vice-présidents Tokugawa et Sakamoto, directeurs et conseillers permanents, ainsi que 30,000 membres et invités. Après la distribution des médailles et des insignes, le président Hirayama remit encore des récompenses honorifiques et des certificats.

Le 6 mai, par un temps splendide, 27,672 membres étaient assemblés sur les luxuriantes pelouses de Hiba Park. De la famille impériale, étaient présents le prince Kanin, princes et

¹ *The Japan Magazine*, avril-mai 1922, pp. 115-121.

Japon

princesses Higashi-Fushimi, Nashimoto, Kuni, Kitashirawa et Takeda. On remarquait encore la présence de MM. Ono, vice-ministre de la Guerre, Ide, vice-ministre de l'Armée, général Nishikawa, commandant divisionnaire, D^r Tsuruta, chef du Bureau chirurgical, D^r Suzuki, chef du bureau chirurgical de la Marine et inspecteur des divers services.

A 10.11 du matin, l'impératrice, accompagnée par M^{lle} Chigusa, dame de la cour, M. Omori, et d'autres personnes de la suite impériale, salués par tous les officiers et membres, faisaient leur entrée dans la salle réservée à l'impératrice.

Le président présenta les rapports et autres documents et fit un rapport verbal à l'impératrice, sur la situation actuelle de la Société de la Croix-Rouge japonaise. Puis le prince, président d'honneur, et les membres en charge se rassemblèrent dans le hall. Le président Hirayama donna lecture du rapport annuel des activités durant l'année 1921 et soumit le compte rendu financier.

Il fut procédé ensuite à l'élection des conseillers permanents. Sur la proposition de M. Usami, directeur de la section de Tokio, il fut décidé de confier à une commission spéciale la présentation des candidats. Le président nomma alors MM. K. Usami, H. Horiuchi et Orihara et cette commission désigna à son tour les trois candidats suivants : marquis Haschisaka, comte J. Sano, général K. Oshima, qui furent soumis au président et élus à l'unanimité.

Pendant le chant national Kimigayo, et alors que les princes et princesses étaient encore debout, l'impératrice entra dans le hall et adressa à l'assemblée, d'une voix claire, les paroles suivantes :

« Nous sommes excessivement heureux d'assister à ce trentième anniversaire de l'assemblée annuelle de la Croix-Rouge du Japon, et heureux de rencontrer tous les membres et amis ici assemblés. La Croix-Rouge japonaise étend chaque année ses activités. En ce moment un corps spécial de secours est envoyé aux nécessiteux et les rapports du travail qu'il accomplit, sont tout à fait encourageants pour nous tous.

Japon

« Nous espérons sincèrement que vous, membres de cette Société, vous vous unirez tous pour étudier les conditions mondiales et ferez tous les efforts possibles pour accomplir la mission de cette Société ».

Le président d'honneur répondit immédiatement comme suit :

« A l'occasion du trentième anniversaire de notre Société, c'est un grand honneur pour nous de jouir de la présence de Votre Gracieuse Majesté et d'entendre ses paroles encourageantes. Comme V. M. l'a si sagement fait remarquer, les progrès de notre Société s'étendent d'année en année et ses fondations sont de plus en plus renforcées. Cela est dû sans aucun doute à la bienfaisance de V. M. et nous lui en sommes profondément reconnaissants. Nous nous efforcerons à l'avenir de réaliser les espérances de V. M. »

Le président Hirayama leva la séance. Pendant que l'impératrice se retirait, les 30,000 assistants l'acclamèrent et l'impératrice répondit trois fois aux acclamations.

Le président Hirayama donna ensuite un compte rendu sommaire de l'activité de la Société.

« Les deux corps spéciaux de secours qui furent envoyés en Sibérie en novembre 1920 viennent de rentrer au Japon. Pour les remplacer un autre corps spécial de secours a été envoyé et est encore occupé en Sibérie à l'hôpital militaire.

« Notre immigration à Alexandrovsk et Saghalien a considérablement augmenté ; un grand nombre de personnes tombèrent malades et ne purent être secourues, l'équipe sanitaire de l'armée ne pouvant suffire à elle seule aux nombreuses demandes. Pour lui venir en aide, notre Société organisa un corps spécial de secours et l'envoya dès juillet 1921 ; ce corps est encore à l'œuvre.

« Quant au matériel de secours prêté pour secourir les prisonniers austro-hongrois, captifs en Sibérie, depuis juin 1919, ainsi

Japon

que l'avance faite pour l'achat de provisions pour ces prisonniers, le Conseil permanent de notre Société, sur la demande urgente du commissaire de la Société de la Croix-Rouge austro-hongroise, en septembre 1920, a décidé de ne réclamer ni le matériel de secours prêté, ni les avances consenties.

« Outre le fonds de secours pour les enfants d'Allemagne et d'Autriche, nous avons souscrit pour 10,000 yens en faveur de la Croix-Rouge allemande et 5,000 yens pour la Croix-Rouge autrichienne. Ces deux sociétés nous ont adressé de chaleureux remerciements.

« M. Kumazo Kuwata, qui a assisté tant à la X^{me} Conférence internationale de la Croix-Rouge, qu'à l'assemblée du Conseil des gouverneurs de la Ligue des Croix-Rouges et qui a visité les Sociétés de Croix-Rouge de tous les pays d'Europe, est rentré au Japon en mars 1922. Ce même mois, le conseiller des Affaires étrangères Dr Arata, M. Tetsuichiro Miyake, secrétaire de la légation en Suisse, le Dr I. Ogawa, président directeur de l'hôpital de Moukden, qui voyage en Europe, M. Kichiro Arai, membre médical de notre Société, prirent part à Genève, à la seconde assemblée générale de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

« Le nombre de nos membres s'est accru durant l'année 1921, de 88,914. Leur total est actuellement de 2,060,040. Le montant de divers fonds recueillis pendant cette année s'est accru de 1,314,000 yens et le montant total dépasse 38,387,000 yens.

« Le nombre des membres de nos corps de secours atteint 160,047, le chiffre des malades tuberculeux, des stations de secours et des sanatoriums d'été pour enfants a aussi beaucoup augmenté. La Maternité et l'Ecole des sages-femmes ont été ouvertes dans les locaux de l'hôpital de la Croix-Rouge.

« Nous nous préparons aussi à répandre les principes de la Croix-Rouge parmi la jeunesse de la deuxième génération, en formant des sections de la « Croix-Rouge de la Jeunesse », et nous avons l'intention de faire connaître l'œuvre de la Croix-Rouge et ses conditions actuelles, en établissant un musée de la Croix-Rouge dans les salles du quartier général, où seraient

Japon

exposés des livres, documents et objets concernant la Croix-Rouge au Japon et à l'étranger ; en organisant des conférences, séances de cinéma, etc.

« Bref, bien que le principal but de notre Société soit de secourir les blessés et les malades en temps de guerre, comme auparavant, cependant en temps de paix, nous devons nous efforcer d'étendre les activités de notre œuvre en contribuant au bien-être de l'humanité ; nous espérons par conséquent que chacun de vous reconnaissant que ce but est sage et bon, fera les plus grands efforts pour la prospérité de notre œuvre. »

Hôpital libre de la Croix-Rouge

Un hôpital maternité gratuit, terminé en six mois pour le compte de la Société de la Croix-Rouge japonaise a été inauguré le 9 mai. Le nouveau bâtiment est à Shimo-Shibuya. Le lieutenant général Yamanashi, ministre de la Guerre, baron Goto Mayor, M. Hirayama, président de la Société de la Croix-Rouge japonaise, le marquis Tokugawa et M. Sakamoto, vice-présidents de l'association, Dr Sato, président de l'hôpital de la Croix-Rouge, baron Ishiguro, ex-président de la Société de la Croix-Rouge, la marquise Nabeshima, présidente de la « Public Nursing Association » et plusieurs centaines d'autres personnalités étaient présents.

Croix-Rouge de la Jeunesse

Les dispositions suivantes pour l'œuvre de la Croix-Rouge de la jeunesse ont été approuvées :

1. — Les membres seront admis seulement à partir des cinq et sixième classes, mais en cas de nécessité les enfants de quatrième classe pourront devenir membres.

2. — Le travail consistera en général en :

1. Causeries sur l'œuvre de la Croix-Rouge.

2. Causeries sanitaires, etc.

3. Aide en cas de maladie et de calamités. Dons de travaux manuels pour les pauvres.

Japon

4. Correspondance avec des enfants du pays et des pays étrangers.
 5. Lecture, distribution de circulaires, tableaux vivants, exercices athlétiques, expositions, bazars.
3. — Aucune cotisation ne sera perçue.
4. — Les sections auront à leur tête un directeur, un vice-directeur, un secrétaire et des conseillers — tous honoraires. De plus des comités seront constitués en faisant appel aux membres.
5. — Un insigne sera adopté et donné à chaque membre. Cet insigne est en celluloïde. Le dessin est une Croix-Rouge sur fond blanc. Les mots « Croix-Rouge Junior » sont imprimés au-dessous de la croix. Le cercle bleu autour de la croix signifie qu'elle appartient à un junior, et le filet or indique le rang d'officier.

Ce projet est tracé seulement dans ses grandes lignes. L'acceptation ou le refus de membres est laissé à la discrétion du chef de chaque section locale.

Cette œuvre étant étroitement liée avec les écoles il est nécessaire de travailler en coopération avec les autorités locales, maîtres, officiers sanitaires, secrétaire d'écoles, docteurs, etc. Si la Société de la Croix-Rouge consulte les autorités scolaires à ce sujet, elle est assurée de rencontrer le plus grand encouragement.

Il est désirable que chaque localité organise son travail ; cependant les conditions diffèrent suivant les lieux, et toutes les sections ne peuvent commencer en même temps. Le moment favorable doit être attendu. Lorsque des organisations juvéniles existent déjà, il sera nécessaire d'établir une coopération et d'éviter les doubles emplois. Lorsque les conditions locales paraissent peu favorables pour toutes les activités d'une société junior, un essai limité peut être fait, quitte à l'étendre plus tard.

Un échange de correspondance, soit d'une province à l'autre, soit avec l'étranger a de nombreux avantages. Il encourage l'es-

Japon

prit d'entr'aide, élargit les vues et sans qu'il soit besoin de voyager étend les connaissances en histoire, géographie, us et coutumes, etc, par le moyen de lettres, dessins et photographies échangées. Un essai sera d'abord fait entre les enfants du Japon et s'il a du succès, il sera étendu aux enfants vivant dans les pays étrangers. Pour le moment il est nécessaire d'agir lentement.

L'insigne a pour but de renforcer l'esprit d'unité et de respect mutuel, et sa distribution devra faire l'objet d'une cérémonie. Celui qui le recevra promettra de faire un effort loyal en faveur de l'œuvre de la Société. Cet insigne ne devra jamais être donné à la légère. L'admission des enfants au vote dans la direction des affaires de la Société, développera en eux un esprit d'indépendance, les habituera à se gouverner eux-mêmes et leur donnera du respect pour leurs chefs.

Paraguay

Composition du Comité central.

D^r Andrès BARBERA, *président*; D^r Juan B. BENZA, *vice-président*; D^r Andrès GUBEIICH, *secrétaire*; D^r Jorino V. MERNES, *secrétaire*; D^r Justo P. VERA, *trésorier*; Don Quinto CENSI, *chef de la section des ambulances*; D^r Eusebio AYALA, *président de la République*.

Des sous-comités existent dans les villes de Eucarnasion, Villarica, Conception et Pilar, ainsi qu'un Comité de dames présidé par M^{me} Emilio R. de Recalde, avec M^{lle} B. Decoud comme secrétaire.